

## REGLEMENT INTERIEUR pour 2022 - 2023

Le règlement intérieur est applicable à toute personne qui séjourne dans l'enceinte des installations du Centre Equestre et du Poney Club d'Avignon.

Le Centre Equestre et le Poney Club d'Avignon se réservent le droit d'admission lorsqu'ils le jugent nécessaire.

L'accueil et les contacts avec la clientèle sont du ressort exclusif du chef d'entreprise ou de son personnel salarié.

### Les horaires

Du 1er septembre au 19 juin, le Centre Equestre et le Poney Club d'Avignon sont ouverts:

\* de 9h à 12h et de 14h à 18h les lundis, mardis, mercredis, vendredis et certains dimanches.

\* de 8h à 12h et de 14h à 18h les samedis.

\* le club est fermé le jeudi.

\* les dates des activités et les horaires figurent sur le site. Le Centre Equestre et le Poney Club d'Avignon sont réputés fermés en-dehors de ces dates et horaires.

### La responsabilité :

Attention !!! Le Poney Club, Le Centre Equestre ou leur personnel ne sont responsables des cavaliers que lors de la prestation équestre : préparer son cheval, le monter le desseller et faire les soins nécessaires.

Lorsque vous laissez vos enfants au Club, que ce soient les vôtres ou ceux des autres, c'est un choix que vous faites. Vous assumez l'entière responsabilité de ce choix.

Bien évidemment nous ne pouvons être tenus pour responsables de quoi que ce soit en ce qui concerne les personnes qui passent au Club et ne montent pas.

### La sécurité:

\* le port de la bombe ou du casque aux normes en vigueur est obligatoire. Nous insistons sur le fait que **le Club ne prête pas de casques**. Il vous appartient de vous assurer que votre enfant porte un casque répondant aux normes en vigueur .

\* le port de bottes (ou boots et chaps) est obligatoire pour monter , les tennis ou baskets sont interdits.

\* les chiens des clients ou des stagiaires sont strictement interdits au club y compris sur le parking.

\* l'accès de la carrière pendant le travail n'est autorisé qu'aux cavaliers et aux enseignants.

\* il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de l'établissement, parking compris.

### Le fonctionnement:

\* les prix affichés sont des prix TTC (tva à 5,5% pour le droit d'accès aux installations sportives et 20% pour l'enseignement).

\* les activités doivent être réglées à l'inscription.

### L'assurance:

\* nous vous rappelons que tout cavalier inscrit régulièrement au Club doit être à jour de ses factures.

\* Le Centre Equestre et le Poney Club ne sont assurés qu'en responsabilité civile.

Il est conseillé aux cavaliers de souscrire une assurance "individuelle accident". De même, nous vous conseillons également de vous mettre en rapport avec votre assureur pour couvrir les risques de vol (matériels et animaux) et de mortalité/invalidité en ce qui concerne votre cheval, ces risques n'étant pas couverts par l'assurance du Centre Equestre ou du Poney Club.

Nous vous rappelons qu'en aucun cas la responsabilité du Centre Equestre, du Poney Club, de leur personnel ou du gardien ne saurait être mise en cause du fait de dommages ou d'accidents survenant en raison du non respect des dispositions du règlement intérieur et notamment de ce qui pourrait survenir en dehors des horaires d'ouverture rappelés ci-dessus.

### Le bien-être animal :

Le club dispose d'un label « Bien être animal » délivré par la Fédération Française d'Equitation. Le travail de nos équidés est planifié en fonction de leur taille, de leur forme physique et de leur âge. A ce titre, au delà d'un poids de 80 kg du cavalier, il est possible de ne pas avoir de cavalerie disponible.

### Le téléphone :

Le club ou son personnel ne sont en aucun cas responsables des téléphones des clients et en particulier de ceux de vos enfants. Pendant la pratique équestre (panser, doucher, promener, monter, etc) un équidé, les téléphones sont interdits.

Le téléphone du Club a toujours été à la disposition des cavalier sur demande.

### Les photos et les films :

Toutes les photos et vidéos prises au club et destinées à un usage public (en particulier sur les réseaux sociaux) devront faire l'objet d'une demande auprès de la direction. En cas d'abus, ce sont les responsables légaux qui devront répondre lorsqu'il s'agit d'un mineur.

### Les réseaux sociaux :

Nous vous rappelons également que les noms « Centre Equestre d'Avignon », « Poney Club d'Avignon » ne peuvent être utilisés pour ouvrir des comptes ou des groupes sur les réseaux sociaux ou pour toute autre activité. Il en va de même pour « Equisudformation » marque déposée à l'INPI et qui appartient au Centre Equestre d'Avignon. Ces noms nous appartiennent. Toute utilisation de ces intitulés à notre insu pourra faire l'objet de poursuites.

### Les données personnelles :

Nouveaux textes nouvelles obligations pour la protection de vos données personnelles.

La personne référente est Elisa Moya.

Les données que nous collectons auprès de vous lors de l'inscription sont les suivantes :

- Prénoms et noms des cavaliers ainsi que ceux de leur représentant légal
- Dates de naissance des pratiquants
- Adresse du cavalier ou de son représentant légal
- Téléphone
- Adresse mail
- Informations médicales si nécessaire et si vous le souhaitez

Ces données sont collectées de façon manuelle et stockées sur des fiches papier qui ne sortent pas du bureau.

Ces fiches ne peuvent être consultées que par le personnel de l'Entreprise et uniquement pour répondre à des obligations légales ou en cas de nécessité.

La collecte de ces données répond :

- à l'obligation qui nous est faite par la loi de licencier les pratiquants sportifs : votre identité, date de naissance et adresse sont transmis à la Fédération Française d'Equitation via leur plateforme ffe.com. L'usage qui est fait de ces informations est à demander à la FFE en cas de nécessité.
- A la nécessité de pouvoir joindre un responsable en cas d'accident en particulier pour les mineurs et de pouvoir signaler aux secours tout problème médical spécifique pouvant entraîner des complications.

Vous pouvez à tout moment demander à consulter ou à récupérer vos données.

Nos fichiers clients ne font pas l'objet de revente à des tiers. Ils sont détruits au bout de trois ans.

### Les consignes sanitaires:

Le Centre Equestre et Poney Club d'Avignon sont tenus d'appliquer les mesures sanitaires sous peine de fermeture. Vous en êtes informés au fur et à mesure de leur évolution.

Le personnel est vacciné.

Le matériel est entretenu de façon régulière.

Nous vous remercions pour votre bienveillance en cette période difficile.

La personne référente est Elisa Moya.

**A Avignon, le**

**Signature**